

Image not found or type unknown



UNE GARDE A VUE INSCRITE AU STIC PEUT ETRE LA CAUSE DUN REFUS

Par **attrez92**, le **11/07/2010** à **02:21**

Bonjour

Vivant en france depuis 2002 et deux enfants né en france J'ai fais une demande de naturalisation mais en 2003, j'ai effectué une garde à vue pour situation irrégulière en france et conduite avec un permis étranger pensez-vous que cela peut être la cause d'un refus ????